organisation des juristes d'affaires francophones

Par **mathou**, le **03/11/2007** à **14:00**

trouvé sur Le Village de la Justice :

Lancement de l'OJAF (Organisation des Juristes d'Affaires Francophones), pour la promotion de la culture juridique francophone en droit des affaires.
L'OJAF s'adresse à tous les professionnels du droit des affaires (avocats, juristes d'entreprise, notaires, magistrats, universitaires, etc.) ayant en commun une culture juridique francophone et excerçant leurs activités au sein d'un espace francophone de 68 pays (pays membres de l'OIF) comprenant 175 millions de francophones, et au-delà.

« Pour les juristes d'affaires francophones, qu'ils soient canadiens, européens, africains, c'est une opportunité élargie d'échanger entre eux, de s'informer, de comparer » indique Axelle de Borger, Présidente de l'OJAF.

L'OJAF entend promouvoir une conception moderne de la francophonie, espace de droits et de libertés. « La langue française est un instrument de solidarité pour de nombreux pays à travers le monde, elle doit l'être aussi entre professionnels du droit et rester le vecteur d'une culture juridique francophone » rappelle André-Franck Ahoyo, Vice Président de l'OJAF.

L'OJAF s'attache également à promouvoir le droit au sein des entreprises comme facteur de sécurité juridique, de performance et de croissance économique.

L'OJAF, lieu d'échange et de réflexion, a mis en place un outil permettant à ces professionnels de débattre en ligne de questions juridiques les plus diverses. (Plus d'information sur les débats ici).

Mais l'OJAF c'est aussi le regard porté par des personnalités sur le monde du droit et la francophonie dans des vidéos en ligne.

http://www.ojaf.org

Liens intéressants :
http://www.culturedroit.com/
http://www.legalnews.fr/

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés